

**Décision n° 2017/01/HCDPC du 06 DEC. 2017 portant fin de fonction et nomination de membres au comité d'éthique de l'Agence nationale du développement professionnel continu (DPC)**

Le Président de l'Agence nationale du DPC,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.4021-1 et R.4021-1 et suivants;

Vu l'arrêté du 28 juillet 2016 portant approbation de la modification de la convention constitutive du groupement d'intérêt public « Agence nationale du développement professionnel continu » :

Vu l'arrêté du 7 octobre 2016 portant nomination à l'Agence nationale du DPC ;

Vu la décision n° 2016/01/PDT portant nomination des membres du comité d'éthique.

**Décide :**

**Article 1** - Il est mis fin, à compter du **06 DEC. 2017** aux fonctions de :

- MME. Christine d'AUTUME, Inspectrice générale des affaires sociales ;
- M. Joël MORET-BAILLY, Professeur de droit.

**Article 2** - Est nommée à compter du **06 DEC. 2017** , pour la durée du mandat restant à courir Madame Anne-Carole BENSADON, Inspectrice générale des affaires sociales, membre du Comité d'éthique.

**Article 3** - La présente décision fait l'objet d'une publication sur le site internet de l'Agence nationale du DPC et au Bulletin Officiel Santé-Protection Sociale-Solidarités.

Fait le **06 DEC. 2017**

Éric HAUSHALTER  
Président de l'Agence nationale du  
DPC

